

LE **JDA.**

JOURNAL D'ARMENTIÈRES

JUILLET-AOÛT 2020 / N°31

SPÉCIAL ÉLECTIONS

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL ÉLU LE 28 JUIN

À LIRE AUSSI...

SOLIDARITÉ ET PERSONNES ÂGÉES P.8

Plan d'Alerte et d'Urgence

Le Plan d'Alerte et d'Urgence permet aux personnes âgées isolées et aux personnes en situation de handicap inscrites de bénéficier d'un suivi en cas de canicule durant l'été.

SOUTIEN AU COMMERCE P.9

Un plan municipal inédit

Après la crise sanitaire, de nombreux commerçants se trouvent fragilisés économiquement. La municipalité a déployé un plan d'aides inédit en leur faveur.





RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

28 JUIN 2020 - 2^e TOUR

Les Armentières ont renouvelé leur confiance en Bernard Haesebroeck, à la tête de la liste d'union de la gauche « Aimer Armentières et Agir pour l'Humain. ».

- > 1 - **Bernard Haesebroeck** (liste Aimer Armentières et Agir pour l'Humain) : 51,84 % (27 sièges)
- > 2 - **Michel Plouy** (liste Armentières avec fidélité et bon sens) : 34,59 % (6 sièges)
- > 3 - **Dominique Bianchi** (liste Armentières en tête) : 13,57 % (2 sièges)

À Armentières comme à l'échelle du pays, le taux de participation fut exceptionnellement faible. Le contexte sanitaire a forcément pesé, et ce malgré toutes les précautions déployées par les services municipaux pour permettre aux électeurs de voter sans risque pour leur santé (gel hydro alcoolique, port du masque, vitres de protection en plexiglass, marquage au sol pour imposer la distanciation physique...).



« FIERTÉ ET RESPONSABILITÉ »

Chères Armentières, chers Armentiers,

« Les élections municipales sont derrière nous et nous pouvons désormais nous tourner vers les semaines, les mois, les années à venir. Permettez-moi premièrement de dire la fierté qui est la nôtre de poursuivre la noble mission de servir les Armentières et les Armentiers. »

« C'est une équipe renouvelée que vous avez choisie. Une équipe enrichie aussi de représentants des idéaux qui ont toujours été miens : l'écologie, la justice sociale, la participation citoyenne active au profit du mieux vivre ensemble et, bien sûr, l'humanisme. »

« Le mandat qui débute sera infusé par ces idéaux. Ils traverseront chacun des projets de transformation urbaine que la nouvelle munici-

palité portera, dans la continuité des deux précédents mandats qui ont conduit à la métamorphose de notre cité. »

« Votre nouvelle municipalité est mue par le sentiment d'une grande responsabilité, comme en attestent les témoignages de vos élus, dans les pages suivantes. Soyez certain que chacun donnera le meilleur de lui-même pour accompagner Armentières sur le chemin d'un avenir en commun, où chacun pourra s'épanouir. » ●

Bernard HAESEBROECK
Maire de la Ville d'Armentières

LE RÔLE DU MAIRE

Le maire est le représentant de l'État dans la commune. Il est aussi officier d'état-civil et officier de police judiciaire. Il exerce des fonctions propres au pouvoir municipal (publication des lois et règlements, organisation des élections, préparation du budget, gestion du patrimoine...). Le maire est aussi titulaire de pouvoirs qui lui sont propres en matière de police administrative. Il est également le chef de l'administration communale ; il est le supérieur hiérarchique des agents de la commune et dispose d'un pouvoir d'organisation des services. Le maire exerce des compétences déléguées par le conseil municipal et doit lui rendre compte de ses actes.

La loi du 13 août 2004, sur les libertés et responsabilités locales, autorise le maire à subdéléguer à un adjoint ou un conseiller municipal, les attributions qui lui ont été confiées par délégation.

LE RÔLE DES ADJOINTS

Le Maire nomme les adjoints qui l'aident dans ses tâches quotidiennes. Leur nombre varie selon les collectivités et le nombre d'habitants. Si le maire est seul en charge de l'administration, il peut déléguer par arrêté municipal une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints en leur attribuant un secteur de compétences clairement défini : finances, cadre de vie, développement culturel, vie associative, éducation, santé, développement économique, solidarité, enfance, citoyenneté, etc. Fixés librement par le conseil municipal, dans la limite de 30% de son effectif, les adjoints au maire de la Ville d'Armentières sont au nombre de 10.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal représente les habitants. Ses attributions sont très larges depuis la loi de 1884 qui le charge de régler « par ses délibérations les affaires de la commune ». Il a pour compétences le vote du budget, la création et suppression des services publics municipaux, l'élaboration des travaux, la gestion du patrimoine communal. Il donne son avis chaque fois que les textes ou le représentant de l'État le sollicite. Il a pour obligation de se réunir au moins une fois par trimestre et l'ordre du jour, fixé par le maire, doit être communiqué avant le début de la séance ouverte au public.

LES COMMISSIONS

Mises en place par le Maire, les commissions sont des groupes de travail constitués de conseillers municipaux de la majorité et de l'opposition qui examinent et préparent tous les sujets soumis au conseil municipal. Ce sont sur leurs travaux préalables que le Maire et son conseil municipal peuvent s'appuyer pour prendre les meilleures décisions. Certaines d'entre elles sont obligatoires (Finances, Plan Local d'Urbanisme,...) alors que d'autres peuvent être créées à tout moment par le conseil municipal.

Jean-Michel MONPAYS. Premier Adjoint au Maire délégué aux Finances, à la Proximité, au Développement culturel, à l'Animation et aux jumelages.



“Parce que faciliter la vie de chacune et chacun d'entre nous permet le mieux vivre ensemble, je m'engage à répondre le plus rapidement possible aux sollicitations de tous les Armentériens. Sur le plan culturel, l'ouverture prochaine du musée le REX démontre notre volonté à ce que tous les Armentériens accèdent à une culture de qualité. Il me tarde de retrouver nos rendez-vous festifs comme la parade de Noël ou la nuit du jazz. Sur le plan comptable, je serai particulièrement attentif à ce que notre programme soit entièrement réalisé tout en conservant une gestion financière maîtrisée et raisonnée.”

Sylvie GUSTIN. Adjointe au Maire déléguée à la Transition écologique, au Plan Armentériens Climat/Air/Energie, à l'Environnement et à la Propreté Urbaine.



“Armentérienne depuis toujours, je suis particulièrement honorée de servir cette ville que j'aime tant. La période que nous venons de vivre m'incite à dire : « et maintenant ? » Armentières est une ville verte mais le groupe EELV Armentières souhaite qu'elle le soit encore plus à travers le Plan Climat/Air/Énergie/Transports qui se dessinera au fil du mandat et par l'accentuation de la Transition Écologique (bâtiments, éclairage public, écologie sociale, alimentation etc.). La propreté, le développement durable sont aussi au cœur de nos préoccupations (zéro déchet, ressourcerie, points d'apports volontaires de déchets, composteurs...). Le travail ne manque pas mais notre motivation non plus !”

Arnaud MARIÉ Adjoint au Maire délégué à la Politique sportives et aux équipements dédiés.



“Les objectifs de notre politique sportive sont nombreux et riches. Il existe à Armentières une cinquantaine d'associations sportives et elles peuvent compter sur la ville pour leur rendre la vie la meilleure possible. La mise à disposition d'équipements, leur entretien, leur modernisation et parfois leur création en sont des exemples. Notre politique sportive ira aussi en direction de toutes et tous et on a pu constater pendant le confinement combien la pratique régulière d'une activité sportive était essentielle. Nous équiperons les quartiers qui n'en bénéficient pas d'un plateau sportif, accompagnerons le développement des sports de glisse urbaine, améliorerons les espaces de promenade à pied ou à vélo...”

Céline LEROUX. Adjointe au Maire déléguée à la Politiques éducatives et à la Restauration municipale.



“Parce que nos enfants sont les citoyens de demain, je m'engage à mettre leurs besoins au cœur de notre action collective. Faire de l'école un espace de vie où ils sont accompagnés, où ils s'épanouissent et s'ouvrent à d'autres cultures, mais aussi un lieu où la santé et le développement durable sont nos priorités grâce notamment à une alimentation saine, biologique et locale. Accompagner, soutenir et encourager sont autant de mots qui me tiennent à cœur en tant que nouvelle adjointe mais aussi simple citoyenne, pour que chaque petit armentérien grandisse et s'épanouisse chaque jour.”

Laurent DERONNE. Adjoint au Maire délégué à la Tranquillité publique, à la Prévention de la délinquance, à l'Urbanisme, à la Gestion du Patrimoine et aux Travaux.



“L'installation du réseau de vidéo-protection et la création de notre Police municipale ont déjà prouvé leur utilité dans notre Ville. Nous veillerons à déployer ces équipements ces prochaines années pour sécuriser certains lieux sensibles, comme les abords des établissements scolaires, tout en continuant à collaborer étroitement avec la Police Nationale. La présence humaine sur le terrain est l'un de nos atouts et elle reste indispensable. Nous allons également nous attaquer à la problématique des voitures ventouses qui ternissent le cadre de vie des Armentériens(es), avec une dimension intercommunale.”

Catherine DE PARIS. Adjointe au Maire déléguée à la Santé, à la Petite Enfance et à l'Accompagnement des familles.

"Nous allons poursuivre le travail commencé pour vous, avec vous. Nous irons encore plus loin, en renforçant l'accompagnement des Associations en ce qui concerne la santé publique, en décentralisant les actions de prévention dans les quartiers et en impliquant davantage les citoyens qui deviendront les vrais partenaires des forces de secours. A l'écoute des familles, nous étudierons régulièrement les besoins des familles quant à l'accueil des enfants et nous adapterons nos propositions de garde. Les petites armentières et les petits armentiers représentent une priorité à laquelle nous ferons tout pour répondre dans les meilleures conditions possibles." ■



Hugues QUESTE. Adjoint au Maire délégué au Développement des solidarités, au Réseau associatif caritatif et social, à la Politique de la Ville et aux Associations Patriotiques.

"Ce nouveau mandat sera celui de tous les possibles. Je serai, comme toujours, au rendez-vous des enjeux qui nous attendent. Le lien social à Armentières n'est pas un vain mot. Nous avons la chance de disposer de structures municipales œuvrant chaque jour auprès des personnes qui en ont le plus besoin et d'associations caritatives qualifiées et travaillant main dans la main. La Politique de la Ville sera aussi au cœur de la tâche qui m'est confiée. L'après COVID doit nous rendre davantage responsables. L'avenir dépend de nous tous !" ■



Martine COBBAERT. Adjointe au Maire déléguée au Logement, aux Seniors, au Handicap et à la Vie associative.

"Bénévole depuis plus de 40 ans dans le milieu associatif, c'est pour moi un grand honneur et en quelque sorte la continuité d'un engagement pris il y a de nombreuses années que de prendre en charge la vie associative de la Ville. Nous avons la chance d'avoir un patrimoine associatif riche, créatif et dynamique composé de bénévoles motivés et si importants ! Les actions menées en direction des seniors et en faveur du handicap seront durant le prochain mandat confortées et développées. Avec par exemple l'achèvement de la mise en accessibilité des bâtiments municipaux et l'intensification du travail mené par le Conseil Local de Santé Mentale." ■



Jean-Louis MERTEN. Adjoint au Maire délégué au Développement économique et l'emploi, aux Trajets en ville et mobilités douces, au Stationnement et au Tourisme.

"Les mobilités douces sont un axe important du bien vivre dans notre ville. Avec l'objectif d'un plan de déplacements ambitieux, nous développerons le réseau des pistes cyclables, les transports en commun gratuits à terme, les chemins de promenade,... sans oublier la problématique du stationnement ; nous mobiliserons toutes les solutions possibles : alternatives à la voiture, stationnement gratuit et réglementé, etc. Pour le développement économique de notre ville, son commerce, l'emploi et son tourisme, avec les partenaires, nous agirons dans l'intérêt général. Le défaitisme, la dévalorisation de notre commerce n'ont que trop duré... Ensemble nous irons plus loin." ■



Martine DUBREU. Adjointe au Maire délégué aux Droits Humains et à la Démocratie participative.

"Nous continuerons de faire évoluer la démocratie participative pour faire de la définition de « l'intérêt général » une construction collective avec les Armentières et Armentiers. Nous doublerons le budget participatif parce que vous nous avez montré que ce dispositif vous intéressait ! Nous ferons de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les violences conjugales une priorité de notre mandat. Penser et agir pour « l'Humain d'abord » en s'appuyant sur l'implication populaire, en luttant contre les discriminations, en soutenant les plus vulnérables, voici notre feuille de route et nous l'écrivons avec vous !" ■



LES PRINCIPALES COMPÉTENCES ET SERVICES ASSURÉS PAR VOTRE MAIRIE

ÉDUCATION ET JEUNESSE

Construction et entretien des écoles, mise à disposition des personnels ATSEM, gestion de la restauration scolaire, temps périscolaire, classes de neige, Bureau d'Information Jeunesse (BIJ), Espace Ressources Jeunesse...

FAMILLE

Crèche municipale, Halte-garderie, Ludothèque, Relais Assistantes Maternelles, organisation des centres de loisirs, recrutement des animateurs...

CADRE DE VIE ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Aménagement et entretien des espaces verts, fleurissement de la Ville, propreté urbaine, entretien du patrimoine bâti, recrutement des agents de surveillance de la voie publique, police municipale.

SOCIAL ET SOLIDARITÉ

Mise en place de nombreux services par le biais du CCAS (aide et soins à domicile, repas à domicile, aides sociales légales, tickets services, etc.), Journées Bonheur, clubs du troisième âge, pass Vacances, Dispositif de Réussite Educative, ouverture d'une Epicerie Sociale et Solidaire, programmation d'un Plan Ville Handicap...

SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Construction et entretien de salles et terrains de sport, prêt de matériel de sport, subventionnement des clubs, recrutement d'une équipe d'éducateurs sportifs, mise à disposition de salles pour les associations, service dédié à la vie associative.

CULTURE ET ANIMATION

Cinéma, Médiathèque, Ecole de musique, ateliers de loisirs créatifs, organisation de fêtes locales (Nieulles, Plages du Bout du Monde, festivités de Noël...), développement de jumelages...

PROMOTION SANTÉ

Plan Local de Santé Publique, actions de sensibilisation auprès des jeunes et du public, organisation de temps forts tout au long de l'année (Mars Bleu, Octobre Rose), Plan défibrillateur...

ET AUSSI...

État-civil (mariages, naissances, décès...), urbanisme (demandes de permis de construire, etc.), logement (attributions de logements sociaux en coordination avec les bailleurs), dispositif de démocratie participative dans les quartiers, service de Point d'Accès au Droit, etc.

PRÉS DU HEM / SALENGRO > Grégory PICKEU, Conseiller Délégué de quartier



"Je suis très heureux d'avoir la responsabilité de ces deux quartiers que je connais très bien puisque je suis né à Salengro et que je vis aux Prés du Hem. Je serai accompagné de Véronique Naeye, nommée référente. Ces deux quartiers vont connaître quelques transformations durant ce mandat avec notamment la création d'un pla-

teau d'évolution sportive. L'amélioration de l'habitat ancien et du cadre de vie seront également notre préoccupation permanente. Les écoles Salengro et Anatole France bénéficieront d'une étude particulière sans oublier le Pôle Euraloisirs qui sera un atout essentiel au cœur du quartier Salengro." ■

BIZET / LÉO LAGRANGE > Philippe CATTOIRE, Conseiller Délégué de quartier

"Le quartier Bizet/Léo-Lagrange est un lieu où le bien vivre ensemble a toute sa place ! On y retrouve les écoles, le plateau sportif, les espaces verts, l'étang de pêche, l'accès rapide aux bords de Lys, le Centre social..."

Les projets à venir présentés par notre équipe vont permettre d'étoffer cette qualité de vie, avec notamment la

réalisation d'un nouveau restaurant scolaire de 300 places, l'installation d'un plateau d'évolution sportive pour les jeunes et la modernisation des installations ludiques du Centre Social des 4 saisons, très prisées par les familles." ■



CENTRE-VILLE / GARE > Alexis DEBUISSON, Conseiller Délégué de quartier



"Je suis enchanté d'être votre Conseiller municipal délégué du quartier Centre-ville/IlledeFlandre/Gare/République. Quelle belle responsabilité que d'être à l'écoute des habitants du cœur commercial et de mobilité de la ville d'Armentières ! Le chantier est grand, mais nous partageons les mêmes envies : celles d'une meilleure articulation

entre le centre-ville, le cheminement commercial, la Gare, le Pôle d'échanges et l'espace résidentiel. Faire mûrir la démocratie participative de quartier pour et par les habitants, être écologiquement innovant, être le catalyseur de vos projets, c'est la tâche à laquelle nous nous attelons dès aujourd'hui !" ■

SAINT-ROCH / ROUTE D'HOUPLINES > Dominique BAILLEUL, Conseiller Délégué de quartier

"Les projets à venir pour le quartier Saint-Roch-Route d'Houplines sont nombreux... Il y a l'étude en cours concernant l'espace vert de l'ancienne église Saint-Roch qui permettra d'améliorer le cadre de vie des riverains. Après l'installation d'un composteur collectif qui est un bel atout, des arbres seront plantés et un espace de jeux urbains pour les enfants installé pour

le plaisir des petits. Je pense également à la réhabilitation de l'allée Saint-Georges où l'espace sera entièrement repensé en un parc paysager, à la généralisation des boîtes à livres... Cela en complément de l'agrandissement du parking de la Gare terminé il y a quelques jours, qui offre du stationnement supplémentaire aux riverains et aux usagers de la SNCF." ■





VOTRE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

AIMER ARMENTIERES ET AGIR POUR L'HUMAIN

Bernard HAESBROECK, Maire.
Grands Projets, Personnel Municipal

Jean-Michel MONPAYS, 1^{er} Adjoint au Maire. Finances, Proximité, Développement culturel, Animation, Jumelages

Sylvie GUSTIN, Adjointe au Maire. Transition écologique, Plan Armentierois Climat / Air / Energie, Environnement, Propreté Urbaine

Arnaud MARIE, Adjoint au Maire. Politique sportives et équipements dédiés

Céline LEROUX, Adjointe au Maire. Politiques éducatives, Restauration municipale

Laurent DERONNE, Adjoint au Maire. Tranquillité publique, Prévention de la délinquance, Gestion du Patrimoine - Travaux, Urbanisme, Travaux

Catherine DE PARIS, Adjointe au Maire. Santé, Petite Enfance, Accompagnement des familles

Hugues QUESTE, Adjoint au Maire. Développement des solidarités, Réseau associatif caritatif et social, Politique de la Ville, Associations Patriotiques

Martine COBBAERT, Adjointe au Maire, Logement, Seniors, Handicap, Vie associative

Jean-Louis MERTEN, Adjoint au Maire. Développement économique et emploi, Trajets en ville et mobilités douces, Stationnement, Tourisme

Martine DUBREU, Adjointe au Maire. Droits Humains, Démocratie participative

Carole CASIER, Conseillère Municipale. Conseillère Communautaire

Thomas BLACTOT, Conseiller Délégué. Cadre de Vie

Ibtissam MARZACK AFFAOUI, Conseillère Déléguée Jeunesse.

Lahcem AIT EL HAJ, Conseiller Délégué. Tissage des Solidarités et Centres Sociaux

Rut LERNER-BERTRAND, Conseillère Déléguée. Egalité Femme/Homme

Valérie PRINGUEZ, Conseillère Déléguée. Plan de Déplacement Urbain

Grégory PICKEU, Conseiller Délégué. Quartier Salengro/Prés du Hem

Philippe CATTOIRE, Conseiller Délégué. Quartier Bizet/Léo Lagrange

Alexis DEBUISSON, Conseiller Délégué. Quartier Centre Ville/Ile de Flandre/Gare/Républicque

Dominique BAILLEUL, Conseiller Délégué. Quartier Route d'Houplines/Saint Roch

Cristiane DELESTREZ, Conseillère Municipale.

Sylvie DELANNOY-CUISINIER, Conseillère Municipale.

Pierre VANNESTE, Conseiller Municipal.

Véronique NAEYE, Conseillère Municipale.

Philémon BRUNET, Conseiller Municipal.

Sophie TANGHE, Conseillère Municipale.

ARMENTIERES AVEC FIDELITE ET BON SENS

Michel PLOUY, Conseiller Municipal. Conseiller Communautaire

Patricia CASSAN, Conseillère Municipale.

Bruno VANGAEVEREN, Conseiller Municipal.

Jean-Jacques DERUYTER, Conseiller Municipal.

Hans LANDLER, Conseiller Municipal.

Caroline BAURANCE, Conseillère Municipale.

ARMENTIERES EN TÊTE !

Dominique BIANCHI, Conseiller Municipal.

Catherine HALOS, Conseillère Municipale.

PERSONNES ÂGÉES ISOLÉES ET CANICULE

Inscrivez-vous au Plan d'Alerte et d'Urgence

L'ÉTÉ EN PÉRIODE DE CANICULE, LA COLLECTIVITÉ PROTÈGE LES PERSONNES ÂGÉES VIVANT À LEUR DOMICILE, DONT LA SANTÉ PEUT ÊTRE FRAGILISÉE EN CAS DE FORTE CHALEUR PROLONGÉE. C'EST LE PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE (PAU).



rappelant les bons gestes pour se protéger de la chaleur et prévenir la déshydratation.

Plusieurs visites à domicile ont été effectuées pour des situations qui l'exigeaient. Grâce au Plan d'Alerte et d'Urgence, des situations critiques ont pu être évitées et probablement des vies sauvées.

L'été approchant, les Armentériois sont donc invités à s'inscrire afin de bénéficier de ce dispositif de solidarité. Les personnes âgées fragiles et les personnes en situation de handicap sont concernées. Elles peuvent s'inscrire elles-mêmes ou se faire inscrire par le biais d'un proche. Il suffit de remplir un formulaire disponible au CCAS ou en ligne sur armentieres.fr ■

En juillet 2019, le PAU a été déclenché pour la première fois. Chaque jour pendant toute la durée de la canicule, des agents du CCAS et de la Ville spécialement mobilisés ont appelé les 192 armentériois qui étaient pré-inscrits au registre des personnes fragiles, s'assurant que les personnes se portaient bien tout en leur

> Formulaire disponible au CCAS (57, rue Paul Bert) ou à remplir directement en ligne sur armentieres.fr (cliquer en haut à droite sur la page d'accueil)
Plus d'infos en appelant le CCAS : 03 61 76 12 60

ANIMATION SENIORS

"Escap'âges", d'énigmes en chasses aux trésors

Le Service seniors de la Mairie propose une journée complète d'animation, dans le cadre du Concours national et départemental de la Semaine bleue 2020. Intitulée "Escap'âges", la journée s'articulera en effet autour d'un escape game et d'une sortie geocaching : au programme des énigmes à élucider, des petits trésors à dénicher et des richesses urbaines à redécouvrir tout en faisant tourner ses méninges et en s'amusant !

Rendez-vous mercredi 7 octobre 2020 à la Maison du Temps Libre. Après un briefing matinal, le repas du midi se déroulera façon auberge espagnole dans une ambiance conviviale, avant de partir à l'aventure toute l'après-midi ! ■

> La journée est gratuite, mais limitée à 40 places. Inscription indispensable à partir du 4 septembre en appelant le service au 03 61 76 08 44.

Activités sportives seniors

Le Service Seniors de la Ville propose de découvrir de nouvelles activités originales encadrées par des pros, durant les mois de juillet et août. Par exemple, découverte du bodyzen, initiation au golf, découverte du pilate, baptême de char à voile, découverte du paddle... Certaines activités sont de nouveau proposées selon un nouveau planning temporaire (stretching, gym douce, cardio...) ■

> Pour tout renseignement, merci de contacter le Service Seniors au 03.61.76.08.44, du mardi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 16h. Places limitées, inscription obligatoire.

Ces activités sont, dans un premier temps en raison des mesures sanitaires, réservées aux **personnes âgées de 55 à 65 ans**. Cette situation est temporaire et indépendante de la volonté du service qui ne fait qu'appliquer les prescriptions gouvernementales, condition sine qua non pour la reprise de ces activités, même de façon partielle. Dès que possible, elles seront de nouveau disponibles aux plus de 65 ans.

LA VILLE S'ENGAGE

200 000 € pour soutenir notre commerce



Dès Le 4 juin, la majorité municipale a fait voter aux élus du conseil le principe d'une aide communale importante en faveur des commerçants économiquement fragilisés par l'épidémie de COVID-19. Une enveloppe exceptionnelle de 200 000 €, sur le budget 2020, a ainsi été débloquée.

L'aide, d'un montant de 1 000 € prend la forme d'une subvention payable en une seule fois sur

présentation des bilans financiers 2019 et 2020, destinée aux commerçants et artisans de moins de 10 salariés (et réunissant certaines autres conditions spécifiques détaillées dans la délibération). Soit un coup de pouce supplémentaire aux aides proposées par l'État, notamment via le fonds de solidarité.

Cette aide fait suite à une vaste campagne de communication lancée fin mai par la collectivité afin de mettre en lumière la diversité et la qualité de nos commerces de proximité. Des spots ont été mis en ligne sur You tube, des affiches déployées partout en ville et des publicités diffusées dans le quotidien régional La Voix du Nord. ■

> **Service Développement économique**
03 61 76 20 47

ALCOOL, DÉPÔTS SAUVAGES...

Plus de fermeté face aux incivilités

BERNARD HAESBROECK A PRIS UN ARRÊTÉ POUR EMPÊCHER LA CONSOMMATION D'ALCOOL SUR LA VOIE PUBLIQUE, ET LE CONSEIL MUNICIPAL A DÉLIBÉRÉ POUR SANCTIONNER PLUS DUREMENT LES DÉPÔTS SAUVAGES.

Lassé comme l'immense majorité des Armentériens de la persistance des incivilités, Bernard Haesebroeck a signé un arrêté interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique et fait voter au conseil municipal une délibération rendant plus sévère l'amende pour dépôt sauvage. "Nous en avons plus que marre de ces personnes qui ne respectent pas notre vivre ensemble", déclare-t-il.

Dans les deux cas, le Maire et la majorité municipale changent de braquet après des années durant lesquelles la sensibilisation fut privilégiée. "Nos tentatives par le dialogue et la pédagogie, nos actions de prévention et de médiation se sont malheureusement révélées insuffisantes", déplore Bernard Haesebroeck. De quoi parle-t-on exactement ? D'un côté, des individus ivres et bruyants perturbant la tran-

quillité des riverains jusque tard dans la nuit, de l'autre, la multiplication des dépôts sauvages sur la voie publique, dont l'ampleur se mesure en tonnes chaque mois.

Désormais, il en coûtera 232 € par m3 aux fauteurs, contre 96 € jusqu'alors. Sans oublier l'amende forfaitaire de 68 €. Quant à l'arrêté municipal contre l'alcoolisme sur la voie publique, il prévoit une contravention de 38 €. Il est en vigueur jusqu'au 30 septembre et inclut, en plus de la consommation de boissons alcoolisées, l'interdiction des barbecues et autres dispositifs de cuissons notamment. ■

> **Un problème à signaler ?**
Contacter le **Service Proximité** :
0 811 749 749

EN BREF

ON RECHERCHE DES AMBASSADEURS SANTÉ ! //

Le Service Santé de la Ville recherche de nouveaux volontaires pour étoffer son équipe d'ambassadeurs (drices) de la santé, dont le rôle consiste à aller à la rencontre des Armentériens pour les sensibiliser sur les bons comportements à adopter afin de préserver leur santé. Des formations leur seront proposées pour qu'ils puissent accompagner le public et participer à des projets liés à la santé sur notre territoire.

> **Infos et inscriptions :**
03.61.76.21.73.

HARCÈLEMENT SCOLAIRE //

Une soirée débat sur le harcèlement scolaire est organisée vendredi 25 septembre à 18h à la Maison du Temps Libre. Cet événement est conçu dans le cadre du Conseil Local en Santé Mentale. Ouvert à tous et gratuit (sur inscription au 03 61 76 21 73).

POINT D'ACCÈS AU DROIT //

Le Point d'Accès au Droit sera ouvert, comme chaque année, pendant la période estivale avec des permanences supplémentaires cette année. N'hésitez pas à téléphoner pour prendre rendez-vous avant septembre.

> **Point d'Accès au Droit :**
03 61 76 08 52

LES CANAILLOUX //

Le multi-accueil les Canailoux ferme le 31 juillet au soir et rouvre le lundi 24 août.

> **Service Petite enfance :**
03 20 35 67 64.

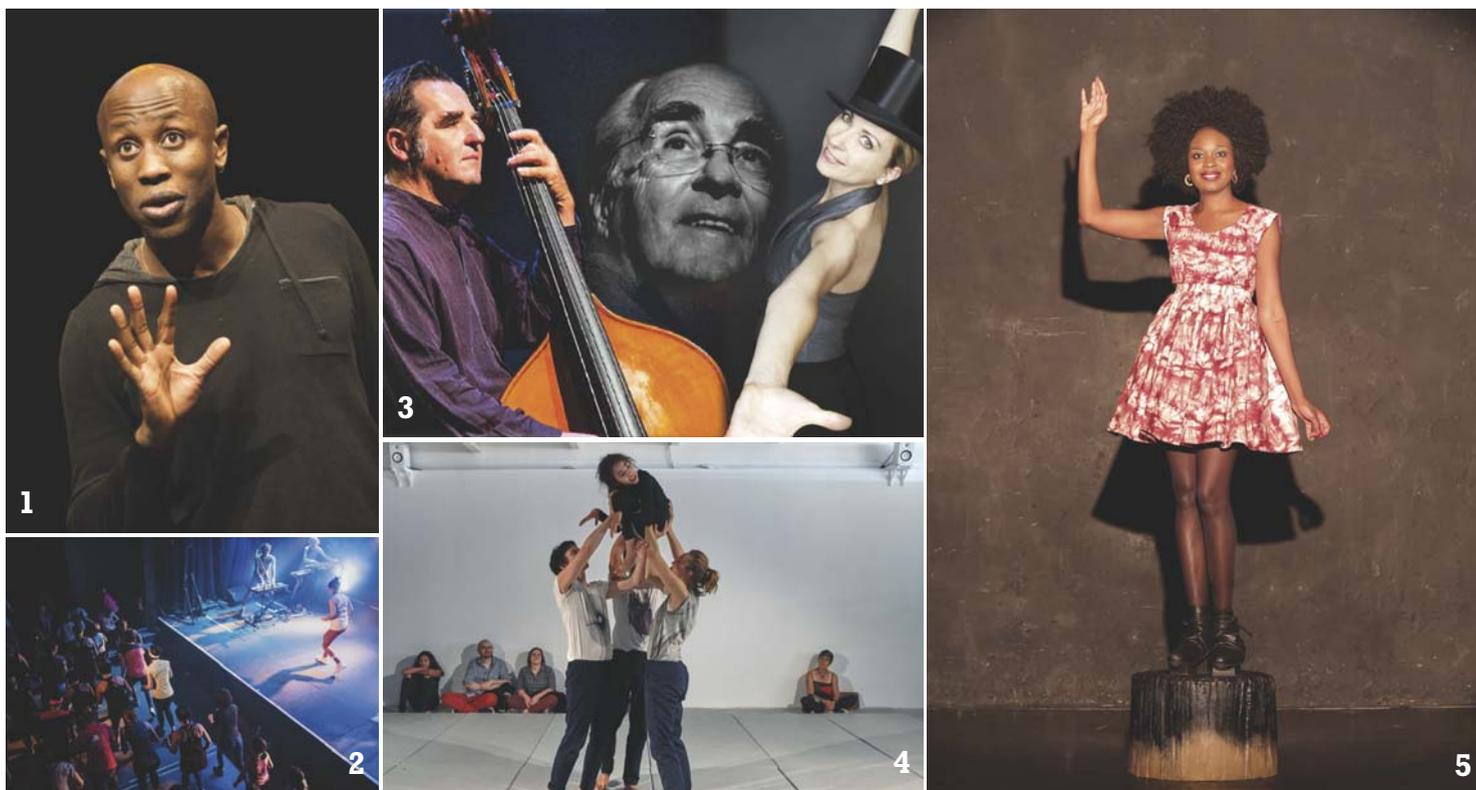
COLOR RUN //

La Color Run aura lieu samedi 3 octobre ! D'ores et déjà, notez cet événement à votre agenda. La Color Run est une course à pied où des trublions postés le long du parcours vous lancent de la poudre colorée. Mais tout ça pour la bonne cause : la promotion du dépistage du cancer du sein, dans le cadre de la campagne nationale Octobre rose. A l'arrivée, les participants peuvent échanger avec des professionnels de santé dans une ambiance conviviale.

SPECTACLE VIVANT

HUIT BONNES RAISONS POUR ALLER AU VIVAT

ON CONNAÎT LE PROGRAMME DU VIVAT POUR LA SAISON À VENIR. SON DIRECTEUR, STÉPHANE FRIMAT, DÉROULE LES BONNES RAISONS POUR RÉSERVER VOS PLACES !



1 > J'kiffe Antigone (15 oct.) 2 > Baraqué (3 oct.) 3 > Nathalie Dessay chante M. Legrand (26 et 27 sept.) 4 > L'âge d'or (22 mai) 5 > Roukiata Ouedraogo (12 fév.)

1 « Parce que ça nous a manqué »

Stéphane Frimat : « C'est pour moi la raison première ! Pendant des semaines, c'était interdit de venir au théâtre, aujourd'hui non seulement c'est permis, mais c'est surtout recommandé ! »

2 « Vous n'attraperez pas la COVID-19 »

« Vous ne prendrez pas de risque : il y aura du gel hydroalcoolique, les locaux sont désinfectés... Au Vivat, vous n'attraperez pas la COVID-19. »

3 « La programmation est super »

« Elle est très large et éclectique afin de n'écarter personne : il y aura du théâtre, de la danse, de la musique, des spectacles pour enfants... Comme l'an dernier, il y aura aussi plusieurs spectacles dont la matière première est le récit de vie, ou le fait d'actualité ; ce que j'appelle de manière un peu rapide le « théâtre documentaire. » On peut s'asseoir et écouter l'histoire d'une famille qui n'est pas la nôtre, et tout à coup s'identifier et aller puiser des choses. »

4 « C'est votre épicerie culturelle du coin »

« Pas besoin de faire 35 km pour voir des spectacles ! En venant au Vivat, vous préservez votre bilan carbone. Le Vivat est une structure de proximité, on "consomme" de la culture sur place comme on va faire ses courses à l'épicerie du coin. »

5 « Des tarifs doux »

« Les tarifs sont adaptés à tous. Le prix de la place va de 2 € à 25 € pour les têtes d'affiche. Et on a toute une série d'abonnements qui baissent encore le prix moyen des places. »

6 « Un sens de l'accueil unique »

« On affiche la notion de partage dans nos documents de communication, c'est pas pour rien ! Tous les spectacles sont à partager. La notion de partage apparaît aussi dans la façon dont les spectateurs sont accueillis : on peut venir avant le spectacle manger un morceau au bar ; certaines représentations sont précédées d'un échauffement pour les spectateurs, nous proposons un éveil musical aux enfants pendant que les parents sont au concert... Ici le public a la certitude d'être accueilli avec un sourire, un bonjour et une équipe à l'écoute. Ce qui n'est pas automatique partout. »

7 « Avoir accès à des morceaux de société invisibles »

« Une des nouveautés cette année, c'est la programmation d'une dizaine de spectacles hors les murs chez des partenaires. À chaque fois ce sont des spectacles co-construits avec les publics de ces lieux, par une lente immersion de plusieurs semaines. Par exemple, il y a le projet ambitieux avec l'ANAJI à Houplines : le spectacle s'appelle « L'âge d'or » : il réunit 3 danseurs professionnels et plusieurs enfants polyhandicapés avec des corps

très empêchés, qui vont danser sur scène. Ceux qui viendront à la représentation auront accès à un morceau de société invisible ou méconnu. »

8 « C'est les 30 ans ! »

« Le Vivat a été inauguré il y a trente ans, on va en faire un événement avec six spectacles sur une semaine et deux week-end, entre le 26 septembre et le 3 octobre. Ça commence avec le concert de Nathalie Dessay, grande soprano retraitée de l'opéra, sur les chansons populaires de Michel Legrand. C'est très symbolique car Michel Legrand a inauguré le Vivat ! Le 2^e week-end, on va faire un grand concert place Saint-Vaast - « Baraqué » - avec une prof de fitness. C'est gratuit et en plein air : les gens viennent en tenue de sport et bougent sur de la bonne musique rock'n roll festive. Et le soir, deuxième spectacle, « Bâton », qui est la rencontre entre une entraîneuse de twirling bâton et une performeuse. Ces spectacles résument bien la nouvelle orientation du Vivat : proposer du populaire de qualité sous un angle contemporain. Et le plus souvent dans un esprit festif ! » ■

> Tout le programme sur www.levivat.net
LE VIVAT : 03 20 77 18 77

MÉDIATHÈQUE

Cultivez votre été

LA MÉDIATHÈQUE EST OUVERTE CET ÉTÉ, PROFITEZ-EN !



Après une période d'inactivité liée au confinement, puis une période intermédiaire durant laquelle un système de clic & collect fut mis en place, la Médiathèque a rouvert ses portes fin juin. Les amateurs de livres, BD, musique, films, etc. peuvent de nouveau fureter dans les rayonnages à la recherche de l'oeuvre désirée, en bénéficiant si nécessaire des conseils experts des agents de l'Albatros.

Comme partout, les gestes barrière doivent être respectés. Du gel hydroalcoolique est mis à disposition de tous à l'entrée et le port du masque est obligatoire à partir de 11 ans. Les places assises sont momentanément

indisponibles et un sens de circulation est matérialisé. Quant aux documents, ils sont systématiquement placés en quarantaine pendant trois jours, à leur retour. Les animations (ateliers, lectures, expos, etc.) reprendront en septembre (selon le situation de l'épidémie). En dehors de ces quelques restrictions, la culture s'offre à toutes et tous ! ■

> **Cet été, la Médiathèque l'Albatros sera ouverte les mardi, mercredi, vendredi, samedi.**
Rue Paul Pouchain
03.61.76.04.63
albatros@ville-arentieres.fr

SORTIES

Et aussi...

PRÉS DU HEM

Les Prés du Hem ont rouvert, vous pouvez de nouveau profiter de nombreuses activités et de l'espace naturel métropolitain. Du lundi au samedi de 10h à 19h.

Les dimanches et jours fériés de 10h à 20h.

> **Plus d'infos : 03 20 63 11 27**

CINÉMA LES LUMIÈRES

Le Cinéma reprend pour le plus grand plaisir de tous. Beaucoup de films pour les enfants et les familles à l'affiche cet été ! Possibilité de réserver les places en ligne sur <http://cine-arentieres.fr/>

> **Plus d'infos : 03 20 53 22 02**

OFFICE DE TOURISME

Planning plus léger mais toujours de belles sorties touristiques et naturelles proposées par l'Office de tourisme cet été.

> **Plus d'infos : 03 20 44 18 19**

PISCINE CALYSSIA

L'accès à la piscine est de nouveau ouvert. Tous les espaces sont accessibles normalement ou presque.

> **Plus d'infos :**

www.vert-marine.info/calysia

03 20 10 31 20



RESTONS CONNECTÉS

L'actualité de votre Mairie se décline aussi en photos, vidéos et infos en direct sur arentieres.fr, Facebook, Twitter, Youtube, Flickr et Google+



www.arentieres.fr

INFOS PRATIQUES

MAIRIE : HORAIRES D'OUVERTURE

La Mairie d'Armentières est ouverte du mardi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30. Elle est fermée le lundi.
Tél : **03.61.76.21.21.**

SERVICE PROXIMITÉ

Dépôts sauvages, problèmes de voirie, incivilités... : n'hésitez pas à contacter le service Proximité, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 20h, au numéro vert suivant : **0811.749.749.** Service ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, et le samedi de 8h30 à 11h30.

JOURNAL MUNICIPAL D'ARMENTIERES

Place du Général De Gaulle - BP 20119
59 427 Armentières cedex - Tél. : 03 61 76 03 90
arentiereslejournal@ville-arentieres.fr

.....
Directeur de la publication : Bernard Haesebroeck -

Directeur de la rédaction : Sébastien Pollet - **Directeur de**

la communication : Franck Chauwin - **Rédacteur en chef :**

François Dufay - **Photographes :** Samuel Amez, Tibo Carre

Infographistes : Eric Willems, Benjamin Bourgois - **Impres-**

sion : Sib Imprimerie - **Diffusion :** DEFI.

.....
CE MAGAZINE EST DIFFUSÉ À 14 500 EXEMPLAIRES.

Jetable

mais pas n'importe où !



#Engageons nous pour une Ville propre

■ armentieres.fr ■



a
Armentières
La métamorphose